

Visualisation de l'impact dans le paysage du projet immobilier du Moulinet analysé par Ault Environnement

(Si les urbanistes ou les constructeurs fournissent des images plus précises ou plus exactes, nous en tiendrons compte)

Plan de repérage

On y voit une superposition du plan actuel du site avec les courbes de niveau (source IGN) et du plan de masse des constructions futures qui se trouve dans le dossier de révision du Plan Local d'Urbanisme consultable en mairie.

Les lignes des trois coupes dessinées à notre initiative y sont indiquées.

Vue de face

Ce dessin est fait à partir du plan d'implantation des constructions (voir notre plan de repérage) : emprises des bâtiments futurs et nombre d'étages, d'un rez-de-chaussée plus comble (chalets d'hébergement touristique sur le coteau) à un rez-de-chaussée plus deux étages plus comble ou attique (immeubles collectifs sur le plateau). Nous avons estimé la hauteur des étages entre 2m80 et 3 mètres.

Des pointillés noirs montrent jusqu'à quelle hauteur maximum pourraient monter les bâtiments selon les règles de hauteur inscrites dans le projet de révision du PLU, selon la zone.

Les chemins piétonniers sont représentés par un trait vert.

Les pointillés rouges indiquent les altitudes.

Les bâtiments existants sont gris foncé.

Coupes

Trois coupes sont dessinées le long des lignes indiquées sur le plan de repérage.

Coupe 1. Entre le château et la rue Saint Pierre, pour montrer l'impact probable de la future résidence séniors.

Coupe 2. Entre le parking du centre culturel et la rue Saint-Pierre, pour montrer l'impact probable des chalets d'hébergement touristique.

Coupe 3. De l'ancien terrain de foot à la rue Saint Pierre, pour montrer l'impact probable des immeubles collectifs.